



**CONSEIL MUNICIPAL DU 30 NOVEMBRE 2022**  
**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE**

Le 30 novembre 2022 à 18h30 le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme PION Laure, Maire.  
**Date de la convocation** : 23 novembre 2022

**Présents** : Mme BERNARD Isabelle, Mr CHARBONNIER Christian, Mr PERROTIN Joël, Mme PION Laure, Mr PITHOUD Christian, Mr PITHOUD Guy, Mme VARI Marie-Thérèse

**Absents** : , Mme GERBER Anne, Mme JOANNEZ Myriam

**Absents avec procuration** : néant

**Membres en exercice** : 9

**Membres présents** : 7

**Secrétaire de séance** : Mme BERNARD Isabelle est désignée secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, Madame le Maire déclare la séance ouverte.

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 7 OCTOBRE 2022**

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

**CONVENTION ECOLE**

Mme le Maire rappelle au conseil que depuis plusieurs mois un travail est effectué sur la convention fixant l'accueil des enfants de la commune de Notre Dame du Cruet à l'école de La Chambre et les modalités de règlements des frais.

Mme le Maire donne lecture de la convention et demande à son conseil de délibérer sur cette convention.

**Vote** : unanimité

**Le Conseil approuve la convention et autorise Mme le Maire à la signer.**

**DISSOLUTION DE LA REGIE DE RECETTES**

Mme le Maire rappelle au Conseil que le Trésor Public de La Chambre ferme au 31/12/2022. Au vu de cette fermeture elle propose de dissoudre la régie de recette pour l'encaissement des locations de salle, la mise à disposition du camion, les passages du tunnel.

Elle informe le conseil qu'à compter de cette dissolution les règlements pourront se faire directement au Trésor public de St Jean de Maurienne, en ligne sur le site TIPI, au buraliste agréé dès réception du loueur ou de l'acheteur d'un avis de somme à payer.

**Vote** : unanimité

**Le Conseil décide de la dissolution de la régie de recettes au 9/12/2022**



## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Point sur la sécurisation du village**

Mme le Maire présente au Conseil la nouvelle version avec les modifications apportées lors de la réunion publique du projet de sécurisation du village.

Elle informe également le conseil du coût estimatif des deux projets (passerelle et sécurisation de la traversée du village)

Les coûts étant élevés des modifications devront être à nouveau apportées.

### **Problème de chiens qui aboient**

Mme le Maire informe le Conseil que des plaintes ont été reçues en mairie concernant les aboiements des chiens en dehors des heures autorisées.

Mme VARI demande à ce qu'un courrier soit adressé à la personne concernée.

Mme le Maire propose de commencer par un appel téléphonique de rappel à la loi.

Le conseil valide cette proposition.

### **Déneigement possibilités aide aux administrés**

Mme le Maire rappelle que lors de la décision d'acheter un tracteur pour le déneigement, il avait été évoqué que cette acquisition permettrait de rendre des services aux personnes en difficultés pour déneiger après que l'employé communal ait terminé son planning de déneigement.

Mme le Maire propose de demander aux administrés.

Mrs PITHOUD G et CHARBONNIER pensent qu'il serait plus judicieux d'attendre et de voir comment se passe le déneigement.

En complément Mr CHARBONNIER précise qu'il serait souhaitable de faire une convention avec les personnes concernées en cas de dégât.

Mme BERNARD propose d'en parler lors du repas des aînés.

### **Equipement tracteur été**

Mme le Maire demande s'il faut prévoir l'acquisition d'équipement pour le tracteur pour le reste de l'année par exemple une épareuse...

Mrs PITHOUD G et CHARBONNIER proposent l'achat d'un godet ou un système d'élévateur

Mr CHARBONNIER propose de voir pour un achat d'occasion.

### **Date vœux du Maire**

La date retenue est le 6/01/2023 à 18h30.

### **Geste 1<sup>er</sup> secours**

Mr CHARBONNIER prendra contact avec le SDIS afin d'organiser une ou plusieurs sessions d'initiation aux gestes de 1<sup>er</sup> secours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45

Le Maire  
Laure PION



La secrétaire de séance  
Isabelle BERNARD